

Zeitschrift:	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber:	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band:	3 (1928)
Heft:	16
Artikel:	Réponses
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-710765

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Der Schweizer Unteroffizier

OFFIZIELLE MITTEILUNGEN
DES SCHWEIZERISCHEN UNTEROFFIZIERS-VERBANDES
COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ASSOCIATION
SUISSE DE SOUS-OFFICIERS

Le Sous-Officier Suisse

Redaktion „Schweizer Unteroffizier“: E. Möckli, Adj. U.-Of., Postfach Bahnhof Zürich
Redacteur de langue française: 1er Lieut. Dunand, Escalade 8 Genève

Réponses.

Nos instituteurs antimilitaristes prétendent que leur action n'est entachée d'aucune tendance politique, bien au contraire, qu'elle ne prend sa source que dans un motif idéal d'éducation. La conférence romande des instituteurs et institutrices qui vient d'avoir lieu à Porrentruy, du 28 juin au 1er juillet écoulés, et dont le thème «l'école et la paix» semblait y tenir une première place, fait ressortir qu'il en est tout autrement. L'assemblée s'est élevée avec force pour demander la suppression du budget militaire et l'utilisation des crédits qu'il comporte au bénéfice de l'assurance vieillesse et de la lutte contre la tuberculose et le cancer, et, d'autre part, elle a préconisé l'organisation du service civil lequel doit être «une école de solidarité pour tous». L'on soulève là des questions politiques lesquelles ne se laissent pas résoudre par l'éducateur seul, mais qui sont en première ligne du ressort de nos politiciens et de nos gouvernements.

La conférence du professeur Victor Basch de Paris, président de la Ligue des droits de l'homme, a fait une impression profonde, inattendue presque des amis de la paix. En ce qui concerne la guerre et le désarmement, il s'est prononcé dans ce sens, c'est que suivant les principes de la Ligue pour les droits de l'homme, **les droits de la guerre défensive doivent être reconnus**. Il faut se garder d'un enseignement amihilant chez l'enfant toute énergie à se défendre. Etant donnés la situation embrouillée et le disordre dans lesquels se trouve l'Europe, **il est impossible de précipiter le désarmement complet immédiat**. Les exigences des antimilitaristes s'étaient principalement dès avant la conférence, sur les renseignements que donnerait le professeur Basch. Ses paroles ont eu l'effet d'une douche froide. Il est à espérer qu'elles feront sentir leur pouvoir rafraîchissant bien fait pour dégriser.

A Berne, Aarau, Genève, et partout où certaine agitation s'est manifestée contre l'armée, des opinions contraires se sont fait jour. Elles prouvent avec la plus grande clarté voulue, que le corps enseignant, dans son immense majorité reconnaît la nécessité de la défense nationale et qu'il est disposé à continuer à l'avenir à travailler dans ce sens dans les écoles.

Dans le Canton de Zurich, une manifestation contre les 216 collègues qui soutenaient les instituteurs genevois, avait également été envisagée... Certaines personnalités marquantes du corps enseignant, des villes et de la campagne, étaient disposées, afin d'apporter le calme dans la population, à signer une déclaration comme quoi le corps enseignant zurichois dans sa majorité se tient sur le terrain de la constitution et considère comme une faute de vouloir acheter la paix au prix de la

sécurité de son propre pays. La manifestation fut finalement laissée de côté ensuite de la pression exercée par le réjouissant résultat de la conférence de Porrentruy, et, également dans le but d'éviter les grosses disputes qui n'ont pas manqué de se produire là où l'action contraire fit ressortir quel était le véritable esprit des milieux instituteurs. L'on se faisait aussi de plus en plus à l'idée qu'il était imprudent d'attacher plus d'importance qu'il ne le méritait, à ce petit groupe. La composition de celui-ci du reste est telle qu'il ne faut pas s'attendre de lui à des bouleversements considérables. Il comprend, en partie, de pures idéalistes lesquels, dans leur effort sincère ne voient pas la situation politique dans laquelle est l'Europe ou ne veulent pas le voir; puis, une certaine quantité d'anciens ardents défenseurs de la patrie lesquels pour des raisons personnelles quelconques ou certaines désillusions intimes se croient en devoir de jeter la haine et le déshonneur sur tout ce qui touche au militaire; quelques jeunes, à peine assez adolescents pour remplir leur devoirs militaires; d'autres encore, à la remorque de l'idée parce que de mode aujourd'hui et qu'il semble de bon ton d'emboîter le pas; un grand nombre d'institutrices se laissant guider par le sentiment du moment; telle est la composition des 216 qui se groupent autour de certain ancien professeur connu pour son action contre la défense nationale. Ce groupe ne se trouve aujourd'hui pas même au tournant d'exciter l'intérêt, cela ne voudrait pas la peine non plus de le tenir en éveil artificiellement. Le peuple zurichois connaît ses instituteurs. Il sait que leurs idées ne correspondent pas avec celles des 216. En fin de compte, il sera fait en sorte que si ces derniers continuent leur action une réponse de la part des collègues ne saurait tarder, réponse qui ne le cédera en rien à celle de la conférence de Porrentruy.

La soirée contradictoire organisée, il y a quelques semaines, à Zurich, par le Comité de district pour la société des nations, a démontré que les idéalistes notoires parmi ceux qui sont contre la défense nationale ont fort peu d'arguments plausibles à la contradiction. Il est même tout à fait désespérant d'entamer avec eux une discussion sérieuse. Celui qui dans notre armée est revêtu de n'importe quel grade, qui prend à cœur son devoir de patriote et se sent animé d'une telle conviction qu'il lui apparaîtrait criminel de laisser notre pays sans défense, est considéré comme «militariste», quoiqu'il soit universellement connu que personne chez nous ne voudrait agir réellement en militariste, cela n'existe pas. Dire aussi que les sociétés d'officiers et de sous-officiers ne servent que pour jouer au soldat, est plus ridicule que blessant. Nous savons tous pourquoi nous sommes réunis: Le service militaire réclame de tous ceux qui prennent leurs devoirs à cœur de grosses obli-

gations vis-à-vis desquelles nous ne nous sentons à la hauteur que si nous efforçons de nous perfectionner hors service. Cela n'a rien à dire avec «jouer au soldat». Finalement cet effort tendant à la perfection est **au moins** aussi franc et loyal, pour nous soldats, que l'obsession qui anime les antimilitaristes à servir la cause de la paix et de la justice.

La société de sous-officiers de Genève attend du Comité central de l'Association suisse de sous-officiers une action énergique contre les antimilitaristes. Il est tout naturel que les dirigeants de notre Association tiennent haut la parole qu'ils ont donnée en son temps à la société suisse des officiers de lutter avec énergie la main dans la main. L'idéaliste de race ne saurait pas plus qu'un autre, faisant confiance dans la bonté de son prochain, tenir ouverte sa maison jour et nuit. Il saura se servir d'une clef laquelle lui donnera la plus grande sécurité. La clef de notre maison suisse, c'est notre armée de milice, bien préparée, pour la défense seulement, et composée d'officiers, de sous-officiers et de soldats. Ce seront eux en définitive qui supporteront les conséquences d'une idée de défense relâchée et d'un manque de volonté à se défendre, qui le payeront de leur sang tandis que les apôtres de la paix chercheront à se laver les mains dans l'innocence. Personne ne voudra prendre en mauvaise part ceux qui appartiennent à l'armée, à les voir se tenir sur leurs gardes et riposter à temps avec énergie et sérieux dès le moment où l'action des antimilitaristes tendra à provoquer des tiraillements.

Möckli, Adj.-s.-off.

Billet du jour.

La grande fête de gymnastique de Lucerne a été l'occasion pour Monsieur le Président de la Confédération de prononcer un magistral discours qui a eu un grand retentissement. Au début du XIX. siècle, alors que l'esprit fédéral se cherchait encore, c'est à nos sociétés qu'on demanda la formule magique qui devait permettre aux différents enfants de la Suisse de prendre contact les uns avec les autres: sociétés militaires, de gymnastique, de tir, société helvétique des sciences naturelles, société helvétique (fondée déjà au XVIII. siècle). Aujourd'hui encore quand l'esprit patriotique est en danger, c'est à nos grands groupements nationaux qu'on fait appel pour réagir. Après les discussions provoquées par la préparation du fameux congrès des instituteurs à Porrentruy, après les cent tentatives communistes destinées à ruiner l'esprit national, le Conseil fédéral a trouvé bon de s'adresser directement au pays par le truchement de l'orateur de Lucerne. Monsieur Schulthess a mis les points sur les i! Déjà un peu partout des protestations de citoyens clairvoyants avaient ouvert les yeux de nos autorités sur le grave danger des menées antimilitaristes en Suisse; relevons la belle lettre des Sous-officiers de Genève au Comité central de notre association et que nombre de journaux ont reproduite.

Voici les paroles de M. Schulthess:

«Gymnastes, c'est sur votre force, sur vos capacités et sur votre travail que repose en bonne partie la défense nationale. La gymnastique est l'école indispensable et la meilleure école de notre armée. Celui qui la pratique rend service au pays. Si vous n'êtes déjà soldats, vous entrerez prochainement dans les rangs de l'armée, que vous ferez bénéficier non seulement de vos capacités physiques, mais aussi de votre esprit de discipline, qui est l'âme de toute armée. La Suisse est le pays

le plus pacifiste du monde, et notre premier souci est de lui conserver la paix. Mais c'est précisément pour cela que nous devons être en mesure de défendre notre neutralité et notre indépendance. Celui qui s'abandonne aux autres est perdu. Grâce à notre armée disciplinée et bien préparée, nous n'avons pas été entraînés dans la guerre. Cette armée sera dans l'avenir, également, la garantie la plus sûre de notre indépendance et de la paix. —

C'est dans cet esprit que je salue l'armée. Elle est le fondement de notre Etat, le symbole de notre unité nationale, l'expression de notre volonté de rester libres et indépendants. Je remercie ceux qui ont assumé la tâche difficile et souvent ingrate de diriger et de surveiller l'instruction de nos soldats. Nous avons confiance en eux. Puisse le sentiment de responsabilité de nos officiers s'affirmer dans la mesure où ils se pénètrent de l'importance de leur tâche. De la manière dont ils accomplissent cette tâche et notamment de la nature de leurs rapports avec la troupe dépend en bonne partie l'affection du peuple pour l'armée, cette affection qui seule nous permet de maintenir l'armée à la hauteur des exigences.»

Voilà qui est parler nettement et nous applaudissons tous au beau discours du premier magistrat de l'Helvétie! Mens sana in corpore sana! C'est une belle devise! Puissent tous les gymnastes-citoyens comprendre le vrai sens de cette phrase, que dans leur corps, sain par l'équilibre admirable de leurs fonctions naturelles, un esprit vraiment sain règne en maître incontesté.

Qu'ils aiment l'ordre et la justice, toutes vertus qui sont à la base de l'organisation de notre armée!

Monsieur le Président de la Confédération aura rendu un immense service à toute la Suisse en attirant l'attention du peuple sur le rôle nécessaire de notre armée!

*

Un mot encore pour en finir avec les longues polémiques du Congrès de Porrentruy: des rectifications ont paru dans la presse concernant les discours des principaux orateurs. On a notamment insisté sur le fait que l'armée défensive est «admissible» dans certains pays! Les agences d'informations ont, paraît-il, déformé le sens de la pensée dominante à ce sujet!... Peut-être! Et encore faudrait-il vérifier ces dires!... Mais il n'en reste pas moins vrai que des anti-militaristes notoires, étrangers, sont venus pérorer chez nous devant des éducateurs dont un bon tiers sont déjà acquis à leurs néfastes théories!

Et voilà le danger!

Caveant consulter?

*

Une bonne nouvelle pour nos tireurs! Notre équipe nationale pour le tir au pistolet vient de remporter une brillante victoire à **Loosduinen**. Elle a totalisé 2581 points.

Elle est suivie dans l'ordre par l'Espagne, la France, la Tchécoslovaquie, l'Italie, la Belgique et la Hollande. C'est notre chef de file, le Dr. **Schnyder**, de Balsthal, qui est champion du monde!... Vive la Suisse!...

*

Puisque la grande fête de Lucerne attire tous les regards sur les gymnastes il est bon de connaître l'ordonnance sur l'instruction préparatoire que vient d'édicter le Conseil fédéral. Elle se rapporte à l'enseignement de la gymnastique à l'école; cette branche est **obligatoire**; des dispenses peuvent être naturellement envisagées.